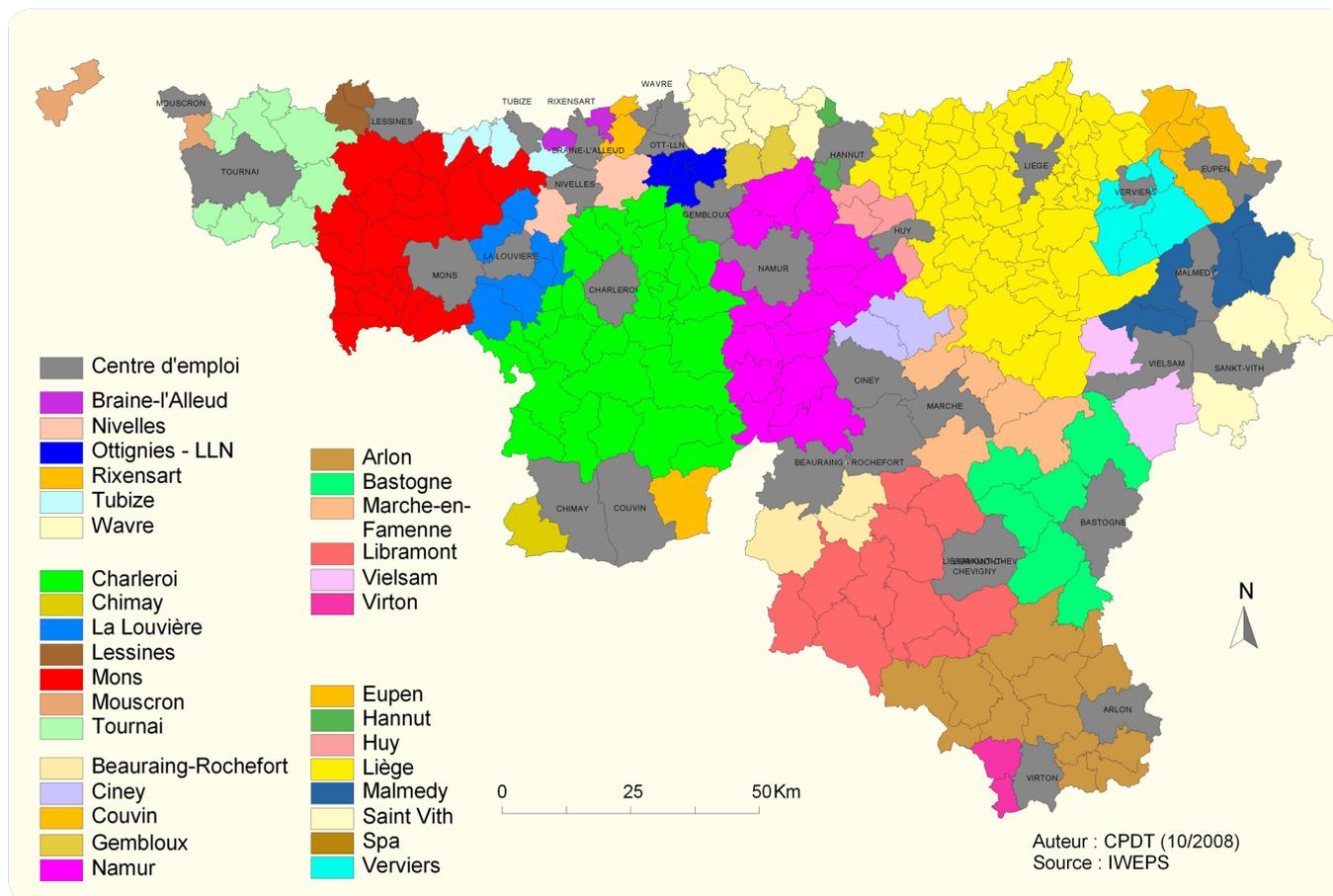


Les Bassins d'emploi en Wallonie (III)

Les bassins d'emploi sont définis ici par rapport aux centres d'emploi situés sur le territoire wallon uniquement, sans donc prendre en considération les très importants centres d'emploi extérieurs, Bruxelles ou Luxembourg principalement, ou encore Aix-la-Chapelle, voire Lille. Il résulte de cette méthodologie une fragmentation du Brabant wallon en une série de petits bassins d'emploi (Tubize, Nivelles, Braine-l'Alleud, Rixensart, Wavre, Ottignies-Louvain-la-Neuve), alors que les navetteurs de l'ensemble de la zone s'orientent majoritairement vers Bruxelles. La méthodologie tend aussi à surestimer l'aire d'influence de Mons vers le nord. De même, une grande partie des bassins d'Arlon, de Virton et de Bastogne voient en fait une majorité de leurs actifs navetteurs se diriger vers Luxembourg. On remarquera l'hégémonie de Liège sur une grande partie de sa province, à l'exception des petits bassins et à l'inverse l'émiettement du territoire entre des petits bassins locaux dans les parties les moins densément peuplées du territoire wallon (est de la province de Liège, Ardenne, sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse).

Bassins d'emploi en Wallonie selon la méthode de l'IWEPS (2001)



Les Bassins d'emploi en Wallonie (III)

Niveau spatial :

Communes.

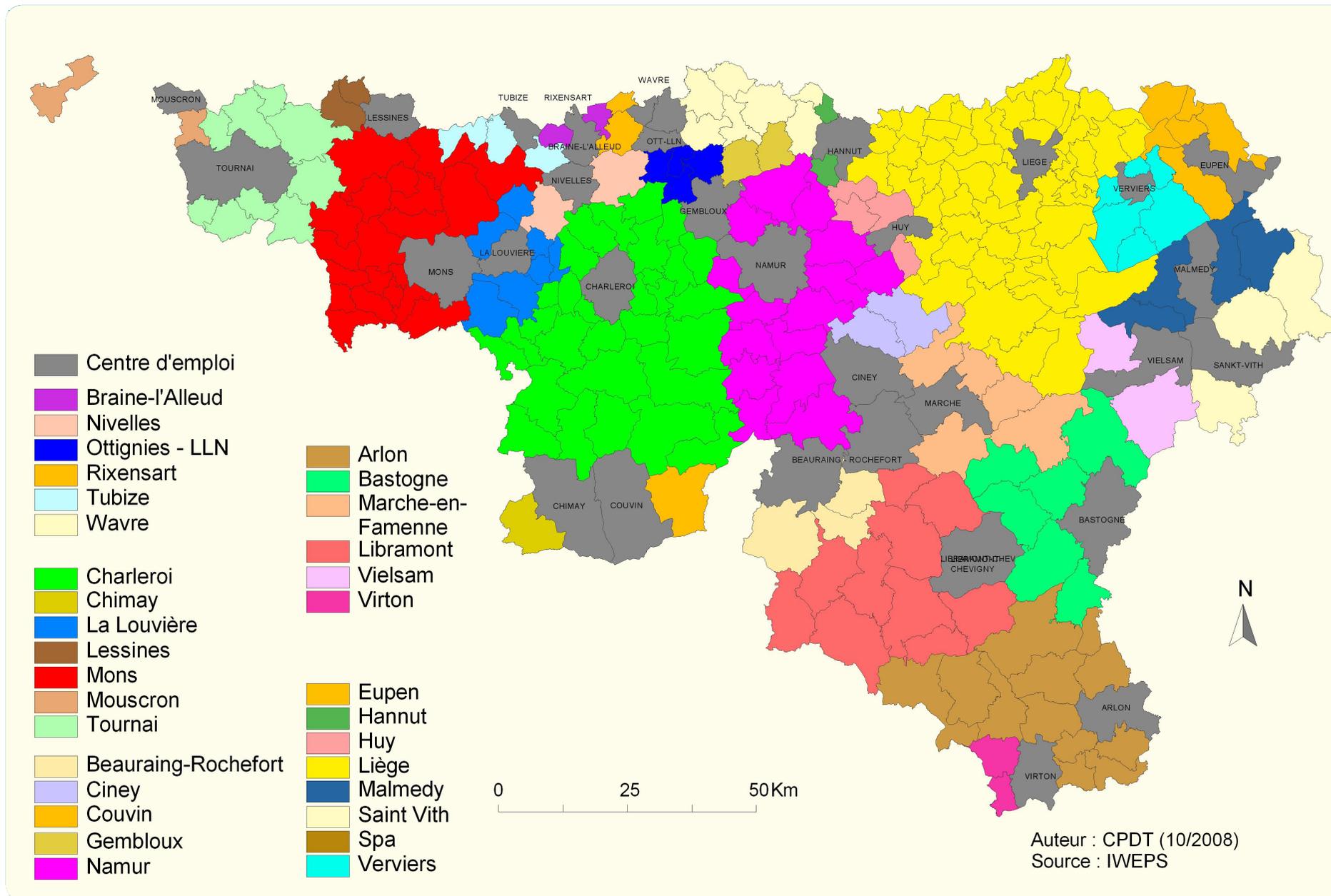
Sources des données :

Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (<http://statistiques.wallonie.be>)

Yves DE WASSEIGE, Michel LAFFUT, Christine RUY-TERS et Pascal SCHLEIPER

(Février 2001),

Bassins d'emploi et régions fonctionnelles - Méthodologie et définition des bassins d'emploi wallons , IWEPS.



Auteur : CPDT (10/2008)
Source : IWEPS